

Compte rendu du Conseil Municipal du 30 Octobre 2017

Commune de SERVIES-EN-VAL

L'an Deux Mil dix-sept et le trente du mois d'octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance, s'est réuni en session extraordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Lydie CAVAYÉ, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Martine ESCANUELA, Marlène FABRE, Sabrina KRENKE, Jean GAVIGNAUD.

Absent excusé : Mme Catherine DROUILLEAUX, Andréa BENET (pouvoir à Sabrina KRENKE), Mr Antoine CAMPILLO, Jean de LARQUIER, Jordan MIRON, Sébastien ORMIERES (pouvoir à Jean GAVIGNAUD).

Secrétaire de séance : Mme Marlène FABRE.

Nombre de conseillers : 11 En exercice : 11 Présents : 5 Votants : 7

Date convocation : 24 octobre 2017

Madame le Maire ouvre la séance à 18 heures 30

Le compte rendu de la séance du 19/10/2017 est approuvé à l'unanimité.

1. Modification du contrat de mise à disposition du café-restaurant :

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors de la réunion du 14 Septembre 2017 il avait été décidé de louer le café-restaurant ainsi que le logement attenant à Monsieur et Madame MERCADAL Jean-Louis et Marie-Line. Un contrat de mise à disposition avait été signé le 20/09/2017 avec effet au 1^{er} Décembre 2017, date à laquelle ils devaient ouvrir le commerce.

En date du 19 Octobre 2017, suite à la demande de Monsieur et Madame MERCADAL Jean-Louis et Marie-Line, le Conseil Municipal avait accordé une ouverture au 15 Novembre 2017.

M. et Mme MERCADAL Jean-Louis et Marie-Line ayant une société nous demandent aujourd'hui de refaire un contrat de mise à disposition au nom de leur société SAS MERCADEAUX.

Accepté à l'unanimité.

2. Questions diverses :

- Achat parcelle à Monsieur Philippe Aïni : Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Monsieur Philippe AÏNI vend une parcelle de terre d'environ 78 m², située derrière le bâtiment communal 4 Rue Emile Pouytès au prix de 200€ + une baignoire en fonte de récupération des travaux de l'ancienne poste. Elle précise que ce terrain pourrait servir de jardin aux locataires de cet appartement et propose donc que la commune se porte acquéreur et se charge de faire intervenir un géomètre afin de délimiter ce terrain.

Accepté à l'unanimité.

- Annulation création emploi technique - Modification tableau effectifs - Prolongation CUI CAE : Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Préfet du 26/10/2017 nous informant que le contrat CUI CAE de Monsieur Georges RAMIREZ peut être renouvelé pour une année de plus soit jusqu'au 30/11/2018.

Il s'agit d'un :

- Contrat à durée déterminée de 12 mois
- Temps de travail : 20 heures par semaine
- Rémunération : calculée sur la base du SMIC
- Taux de prise en charge par l'Etat : de 60 %

Elle propose à l'assemblée d'annuler la délibération n° 40/2017 créant un poste d'adjoint technique et de conserver le tableau des emplois du 3/03/2017. Une demande de convention sera envoyée au Pôle emploi. Accepté à l'unanimité.

La séance est levée à 19 h 30